



Réponse à votre questionnaire

- 1) Afin de rompre l'isolement et assurer une indépendance des retraités comptez vous développer une offre de transport adapté et gratuit permettant à toutes et à tous de vous déplacer ? Créer un service de prêts de dispositifs favorisant l'autonomie (fauteuils roulants...)?**

Je suis un homme pragmatique et je n'aime pas les propositions populistes. La gratuité pour tous, c'est plus d'impôt pour chacun et moins d'investissements collectifs pour l'avenir. C'est précisément pour ces raisons que je ne suis pas favorable à la gratuité totale des transports. Ceux qui ont les moyens doivent payer, et nous devons aider les autres. Car, si personne ne paie, comment va-t-on investir dans les transports ? En revanche, les tarifs doivent s'adapter à la situation de chacun (jeunes, seniors, actifs, chômeurs) et doivent être plus simples et plus attractifs, ce qui est loin d'être le cas actuellement. Aussi, je souhaite que les grilles tarifaires des transports publics normands (train, bus...) soient revues, simplifiées, et adaptées aux possibilités et aux besoins de chacun. Par ailleurs, nous développerons les aides aux transports pour les familles modestes, nous rendrons possible l'achat de titres de transports par SMS (bus Nomad) et enfin nous harmoniserons les grilles tarifaires des bus sur toute la région.

Pour faciliter l'usage des transports aux personnes à mobilité réduite, je souhaite accélérer le programme de mise en accessibilité des gares ferroviaires et routières.

Il existe par ailleurs des services d'assistance à la mobilité assurés par la SNCF. Je serai soucieux de l'efficacité de ces services.

Enfin, concernant les prêts de fauteuils roulants, la région travaillera avec les collectivités concernées (départements, notamment, en charge de la solidarité) pour voir comment nous pouvons, ensemble, faciliter l'acquisition ou l'usage de ces matériels nécessaires à l'autonomie de nombreuses personnes âgées.

- 2) La suppression des services publics de proximité a pour conséquence la dématérialisation des démarches administratives. Dans le cadre de la lutte contre la fracture numérique et dans un souci d'égalité des territoires, envisagez vous de créer ou de développer un service d'aide à ces démarches ?**

Je ne suis pas pour moins de services publics, ni pour faire des économies sur la solidarité ou l'efficacité. Je suis pour des services publics plus efficaces, plus accessibles, plus proches des normands.

Maire d'une commune depuis plusieurs années, j'ai conscience que le numérique, bien que très utile pour certains, peut engendrer des inégalités importantes. Le numérique ne doit pas exclure, il doit servir à rassembler, à réunir.



laurentbonnaterre.fr

J'entends par conséquent à la fois aider au développement des usages numériques notamment pour les personnes plus âgées. Je porte pour cela plusieurs propositions : aide aux communes pour l'installation de points d'accès Wi-Fi gratuits dans les lieux publics ; accompagnement des citoyens en difficulté avec les usages numériques, en renforçant le déploiement des Conseillers numériques et du Pass Numérique (carnet de chèques spécifiquement dédié à cet usage, remis aux usagers dans des structures locales : guichet de services publics, associations, travailleurs sociaux ...) afin de leur permettre de bénéficier d'ateliers d'accompagnement au numérique ; financement de formations numériques pour les personnes peu acculturées aux usages du numérique.

Parallèlement, je n'entends pas supprimer les services publics physiques pour éviter de faire croître la fracture numérique.

Par exemple, je propose de discuter avec l'Etat pour voir comment la région pourrait s'appuyer sur les structures de proximité « France Services » que l'Etat met en place en Normandie. Nous pourrions ainsi, à un moindre coût pour le citoyen, y mettre en place des permanences d'agents de la région afin de renseigner sur les dispositifs et accompagner les particuliers et les entreprises dans leurs démarches. Ces structures de proximité (environ 160 en Normandie d'ici à fin 2022) pourraient constituer un relais des dispositifs région (chèque éco-énergie, Atoumod, Atouts Normandie, etc.) au plus proche des Normands.

3) Le loyer prend de plus en plus de place dans les budgets. Etes- vous sensible aux problèmes de logements des retraités voyant leur pouvoir d'achat diminuer régulièrement. Pensez vous pouvoir leur assurer un logement adapté ?

La problématique du logement est une préoccupation de nombreux Normands. C'est une problématique que je connais bien, puisque j'ai dirigé un office HLM. Je sais donc à quel point un loyer grève un budget et à quel point les aides peuvent être insuffisantes.

Plusieurs propositions de mon programme ont précisément pour objet de venir en aide aux plus modestes pour se loger et se loger décemment.

Ainsi, Président de Région j'entends :

- Aider à l'adaptation des logements sociaux au vieillissement
- Accompagner l'innovation dans le logement des jeunes et des personnes âgées et favoriser le logement intergénérationnel
- Développer la colocation à projets solidaires (logement social en colocation à loyer très modéré pour les moins de 30 ans dans un quartier populaire contre quelques heures de bénévolat)
- Aider les opérations de requalification des copropriétés dégradées.

Afin d'alléger la « facture thermique », je souhaite également :

- Simplifier les aides et les démarches de rénovation thermique : expérimenter le rachat d'aides afin de simplifier les démarches des particuliers ou des entreprises dans leurs travaux de réhabilitation thermique, la région se substituera aux demandeurs (y compris l'Etat) et versera une aide unique qui sera la somme de toutes les autres afin de limiter le reste à charge, notamment pour les ménages les plus fragiles.



laurentbonnaterre.fr

- Accélérer dans la rénovation thermique des logements des particuliers, des logements sociaux, et aider à l'installation de panneaux photovoltaïques en autoconsommation.

4) L'accès à la santé est de plus en plus difficile : inégalités territoriales, délais d'attente, hausse du tarif des mutuelles. La santé faisant partie des compétences régionales, ainsi que l'égalité des territoires, êtes-vous prêt à créer des centres territoriaux de santé en salariant des médecins ?

Nous sommes conscients, en effet, de cette problématique que vous évoquez. Elle est d'autant plus vraie en Normandie que 23 % de la population régionale se situe dans des territoires caractérisés par une offre de soins insuffisante ou des difficultés d'accès aux soins : la Normandie occupe à ce sujet la 3ème place des régions métropolitaines. Ce constat est très préoccupant. C'est pourquoi, Président de Région, j'entends :

- Aider les collectivités à salarier des médecins dans le cadre d'un centre de santé
- Déployer des cabinets médicaux mobiles
- Inciter les jeunes professionnels de santé à s'installer en Normandie, en leur accordant une bourse d'études sous réserve qu'ils s'engagent à exercer en Normandie pendant une durée de 5 ans dès la fin de leurs études
- Déployer la télémédecine dans les structures existantes en lien avec les Départements (CMS) et les EPCI (France Services)
- Participer au financement du programme d'investissement des établissements de santé les plus en difficulté.



**LAURENT
BONNATERRE**
NORMANDIE
TERRE D'AVENIR

ÉLECTIONS RÉGIONALES 2021

laurentbonnaterre.fr

NOUS ÉCRIRE

58, rue de la Marne
50000 SAINT-LÔ

49, rue Jules Lecesne
76600 LE HAVRE

Tél. 06 52 08 92 91

contact@laurentbonnaterre.fr
